n'ont pas toutes la même valeur. Les pièces du Ier livre sont des compositions rêveuses ou méditatives; celles du IIe, plus variées, peignent les mêmes sentiments chez des personnages historiques ou héroïques. Parmi ces dernières, on trouve le combat d'Homère et d'Hésiode, se disputant le prix du chant, et la légende dramatique de Danaé. La fille d'Acrisius, renfermée dans une prison par son père, a été séduite par Jupiter : elle est accouchée de Persée; le roi furieux l'a jetée avec son fils sur une barque incapable de résister au choc des vagues; c'est cette situation que peint le poëte. Cette pièce, d'un sentiment élevé et harmonieux, est déparée par un anachronisme inexcusable. Dans le Ier livre, on doit citer, après tout le monde, la petite pièce intitulée la *Chute des feuilles*, élégie touchante où le poëte a fait des changements réitérés, qui n'étaient pas toujours heureux. C'est une composition achevée et par le tour et par l'expression. L'auteur est encore revenu sur les idées exprimées dans la *Chute des feuilles*: l'élégie intitulée le *Poëte mourant*, moins connue que la précédente, lui est supérieure par l'ensemble des idées et par le mouvement poétique. C'est la plus parfaite des élégies de Millevoye; M. de Lamartine, qui s'est exercé sur le même sujet, est resté bien loin de son devancier. L'élégie de Millevoye a tout pour elle : profonde mélancolie, harmonie enchanteresse du style, etc.

« Millevoye, dit M. de Pongerville, s'est placé, jeune encore, parmi les écrivains distingués de notre époque; mais il aurait obtenu des succès plus durables s'il s'était borné au genre de poésie auquel il était appelé par la tournure de ses idées et la nature de son talent... Les principaux titres littéraires de Millevoye sont : les *Plaisirs du poëte*, ouvrage qui marqua son début et qu'il retoucha depuis avec soin; l'*Amour maternel*, tableau charmant où l'esprit et le cœur se sont entendus pour offrir la peinture délicieuse du plus doux penchant de la nature; *Emma et Eginhard*, fabliau qui réunit à l'attrait d'une scène piquante le mérite d'une narration élégante et rapide. Notre littérature comptera toujours ces agréables productions parmi ses richesses, ainsi que les pièces érotiques et les touchantes élégies qui ont mis le sceau à la réputation de Millevoye à un âge où la plupart des écrivains se font à peine remarquer. » Le même écrivain a dit encore : « Quoi de plus touchant que l'*Anniversaire*, où le poëte déplore la mort de son père! L'élégie fut-elle jamais plus attendrissante que dans la *Demeure abandonnée*, le *Poëte mourant*, le *Souvenir*, la *Promesse*, l'*Inquiétude*, le *Bois détruit*, la *Chute des feuilles?* Tout rempli des sentiments qui l'animent, le poëte dédaigne les soupirs affectés de la langoureuse élégie. Il s'exprime comme il sent. Tout est simple, touchant et vrai, et la magie de sa verve harmonieuse nous dérobe l'art qui nous séduit. »

M. Sainte-Beuve a consacré une étude littéraire à Millevoye; on ne peut se dispenser de reproduire quelques fines observations du célèbre critique sur un poëte qui n'eut pas le temps de dire son dernier mot : « Chez Millevoye, dit-il, l'accord est parfait entre le moment de la venue, le talent et la vie. Il chante, il s'égaye, il soupire, et, dans son gémissement, s'en va, un soir, au vent d'automne, comme une de ces feuilles dont la chute est l'objet de sa plus douce plainte; il incline la tête, comme fait la marguerite coupée par la charrue ou le pavot surchargé par la pluie. De tous les jeunes poëtes qui ne meurent ni de désespoir, ni de fièvre chaude, ni par le couteau, mais doucement et par un simple effet de lassitude naturelle, comme des fleurs dont c'était le terme marqué, Millevoye nous semble le plus aimé, le plus en vue et celui qui restera... L'élégie, chez Millevoye, n'est pas comme chez Parny l'histoire d'une passion sensuelle, unique pourtant, énergique et intéressante, conduite dans ses incidents divers avec un art auquel il aurait fallu peu de chose de plus du côté de l'exécution et du style pour garder sa beauté. C'est une variété d'émotions et de sujets élégiaques, selon le sens grec du genre, une demeure abandonnée, un bois détruit, une feuille qui tombe, tout ce qui peut prêter à un petit chant aussi triste qu'une larme de Simonide... Toutes les fois qu'on aura à parler des premiers accords doucement expirants, signal d'un chant plus mélodieux, comme de la fauvette des bois ou du rouge-gorge au printemps avant le rossignol, le nom de Millevoye se présentera. Il est venu, il a fleuri aux premières brises; mais l'hiver recommençant l'a interrompu. Il a sa place assurée pourtant dans l'histoire de la poésie française, et sa *Chute des feuilles* en marque un moment. »

Un autre critique a dit aussi, car il faut tout dire : « Millevoye a fait de charmantes choses, mais la force lui manque; c'est Narcisse qui s'écoule en eau par amour. »

La *Chute des feuilles* a été traduite en anglais (en partie) par Macaulay. Une aventure singulière se rapporte à cette même élégie. Il y a trente ans environ qu'un autre Anglais, sir John Bowring, faisant un recueil de poésies russes, traduisit en anglais cette pièce traduite en russe par quelque poëte moscovite; l'élégie de Millevoye fut de nouveau citée en français, comme preuve du génie rêveur et mélancolique des poëtes du Nord! Voilà bien les érudits à commentaires.

ÉLÉGIOGRAPHE s. m. (é-lé-ji-o-gra-fe — du fr. *élégie*, et du gr. *graphô*, j'écris). Littér. Poëte élégiaque.

ÉLÉGIOGRAPHIE s. f. (é-lé-ji-o-gra-fî — rad. *élégiographe*). Littér. Composition élégiaque; art d'écrire des élégies. ‖ Peu usité.

ÉLÉGIOGRAPHIQUE adj. (é-lé-ji-o-gra-fi-ke rad. *élégiographie*). Littér. Qui a rapport à la composition des élégies. ‖ Peu usité.

ÉLÉGIR v. a. ou tr. (é-lé-jir — du préf. *é*, et de *léger*). Techn. Diminuer, alléger au moyen de moulures, en parlant d'une planche : ÉLÉGIR *une planche.*

ÉLÉGISSEMENT s. m. (é-lé-ji-se-man — rad. *élégir*). Techn. Action d'élégir une pièce de bois.

ÉLÉIOTIDE s. f. (é-lé-io-ti-de — du gr. *eleios*, de marais). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses et de la tribu des hédysarées, voisin des sainfoins, et comprenant plusieurs espèces qui croissent dans l'Inde.

ÉLÉIS ou **ELÆIS** (é-lé-iss — du gr. *elaion*, huile). Bot. Genre de palmiers produisant des huiles concrètes : *Le nombre des espèces d'*ÉLÆIS *est peu considérable.* (C. d'Orbigny.) ‖ On dit aussi ÉLAÏS et COROZO.

ÉLEIS, ville de l'Afrique orientale, dans le Sennaar, sur la rive droite du Bahr-el-Abiad ou Nil Blanc, à 130 kilom. S.-O de Khartoum, par 13° 50′ de lat. N. et 29° 15′ de longit. E. Elle est située dans le pays de la tribu Hassanieh, qui habite les deux rives du Nil Blanc, au-dessus de son confluent avec le Nil Bleu.

ELEISON s. m. (é-lé-i-sonn — du grec *élééson*, aie pitié). Liturg. Supplication qu'on chante au commencement de la messe, et qui se compose de ces seuls mots répétés : *Kyrie* ELEISON, *Christe* ELEISON, Seigneur, ayez pitié de nous; Christ, ayez pitié de nous.

> Les femmes doucement envoyaient pour répons
> A l'*eleison* grec les cantiques bretons.
> BRIZEUX.

‖ On dit plus souvent KYRIE ELEISON.

ÉLÉLÉIDE s. f. (é-lé-lé-i-de — rad. *éléléus*). Antiq. gr. Nom que les Grecs donnaient aux bacchantes.

ÉLÉLÉUS. Nom que les Grecs donnent quelquefois à Bacchus, à cause de l'exclamation *eleleu* que l'on poussait pendant les Bacchanales.

ÉLÉMENT s. m. (é-lé-man — lat. *elementum*, même sens. Pour plus de détails, v. l'art. ENCYCL.). Corps simple formé d'une substance unique : *Les anciens n'admettaient que quatre* ÉLÉMENTS. *Le nombre des* ÉLÉMENTS *ou corps simples tend à se multiplier avec les moyens d'analyse.* ‖ L'air, le feu, la terre et l'eau, les quatre seuls éléments admis par les anciens, et que l'on appelle encore ainsi en poésie et dans le langage usuel, lorsqu'on veut désigner les conditions de saison, de climat, de température, d'atmosphère : *L'*ÉLÉMENT *liquide. Le terrestre* ÉLÉMENT. *L'*ÉLÉMENT *subtil. La mer est un* ÉLÉMENT *perfide, le feu un* ÉLÉMENT *destructeur. La fureur des* ÉLÉMENTS. *Les* ÉLÉMENTS *déchaînés. Toutes les îles ne sont que les sommets de vastes montagnes dont le pied et les racines sont couvertes de l'*ÉLÉMENT *liquide.* (Buff.) *C'est un des avantages des sites humbles sur ceux qui sont élevés, de jouir des plus petites faveurs des* ÉLÉMENTS *et d'être à l'abri de leurs révolutions.* (B. de St-P.) *Il est probable que les feux de la Saint-Jean sont un vestige de l'adoration des* ÉLÉMENTS. (B. Const.) *Les passions sont, comme les* ÉLÉMENTS, *de bons serviteurs, mais de très-mauvais maîtres.* (Morrice.) *L'homme adulte a des cicatrices et des nodosités qui témoignent de sa lutte avec les* ÉLÉMENTS *contraires.* (Littré.) *Au moyen âge, on adopta quatre animaux comme présidant aux* ÉLÉMENTS : *le hareng à l'eau, le caméléon à l'air, la taupe à la terre et la salamandre au feu.* (Dézobry.)

> Pourquoi ces sons affreux, ces longs rugissements,
> Ce tumulte confus, ce choc des *éléments?*
> SAINT-LAMBERT.

> ... L'harmonie, architecte du monde,
> Développant dans cette nuit profonde
> Les *éléments* pêle-mêle diffus,
> Veut débrouiller leur mélange confus.
> J.-B. ROUSSEAU.

— Par ext. Principe constitutif d'un objet matériel quelconque : *L'eau est un* ÉLÉMENT *qui entre dans la composition de presque tous les corps de la nature. Il entre quatre* ÉLÉMENTS *différents dans ce médicament. L'argile plastique constitue, à Paris, l'*ÉLÉMENT *dominant de l'assise.* (L. Figuier.)

— Par anal. Milieu dans lequel un être est fait pour vivre : *L'air est l'*ÉLÉMENT *de l'homme. L'eau est l'*ÉLÉMENT *des poissons.* ‖ Milieu favori ou naturel : *La bienfaisance est l'*ÉLÉMENT *de toute âme honnête.* (Brueys.) *Vous voulez toujours rire; l'extravagance est votre* ÉLÉMENT. (Mme du Deffand.) *La variété dans l'unité est l'*ÉLÉMENT *de l'histoire.* (V. Cousin.) *La femme est l'atmosphère, l'*ÉLÉMENT *de notre cœur.* (Michelet.)

> Oh! que j'aime la solitude!
> C'est l'*élément* des beaux esprits!
> SAINT-AMAND.

> Que je plains le Français quand il est sans gaîté!
> Loin de son *élément* le pauvre homme est jeté.
> VOLTAIRE.

— Fig. Objet concourant avec d'autres à la formation d'un tout; principe, objet sur lequel un autre est fondé : *Les* ÉLÉMENTS *d'un ouvrage. Les* ÉLÉMENTS *d'une constitution. Quels sont les* ÉLÉMENTS *du bonheur? Une bonne conscience; de l'honnêteté dans les projets; de la droiture dans les actions; du mépris pour les biens fortuits; de la liaison, de l'ensemble, de l'uniformité dans la conduite.* (Sénèque.) *En instituant à Rome les tribuns du peuple, chacun des trois* ÉLÉMENTS *du gouvernement obtint une part de l'autorité.* (Machiavel.) *On voyait, tous les jours de décade, tous les* ÉLÉMENTS *de l'ancien et du nouveau régime réunis dans les soirées.* (Mme de Staël.) *Analyser, c'est décomposer ou réduire ce qui est complexe aux plus simples* ÉLÉMENTS *auxquels on puisse parvenir.* (Lamenn.) *Pour l'écrivain comme pour le sculpteur et le peintre, l'art a deux* ÉLÉMENTS : *le modèle idéal et la forme extérieure qui le rend perceptible aux sens.* (Lamenn.) *L'art impliquant le sensible, le fini comme un de ses* ÉLÉMENTS, *Dieu n'est point l'objet de l'art.* (Lamenn.) *Les* ÉLÉMENTS *de l'univers moral, aussi bien que de l'univers physique, ont été disposés pour le bonheur final de l'homme.* (Lacordaire.) *Il y a deux* ÉLÉMENTS *dans le moi : la spontanéité et la liberté.* (Mesnard.) *Sans la passion, on peut dire que les* ÉLÉMENTS *de la nature humaine seraient comme désunis.* (C. Renouvier.) *La maternité est une des choses simples, naturelles, fertiles, inépuisables comme celles qui sont les* ÉLÉMENTS *de la vie.* (Balz.) *La perception morale est composée de deux* ÉLÉMENTS *distincts, le jugement et le sentiment.* (V. Cousin.) *Sagacité, esprit vif et justesse, tels sont les* ÉLÉMENTS *du bon goût dans les arts comme dans les lettres.* (De Lévis.) *Le christianisme créa tous les* ÉLÉMENTS *essentiels du progrès social.* (Le P. Félix.) *Sous les Tudor, les anciens* ÉLÉMENTS, *particuliers et locaux, de la société anglaise se dénaturent, se fondent et cèdent la place au système des pouvoirs publics.* (Guizot.) *La France a-t-elle une aristocratie? Non : tous les* ÉLÉMENTS *des aristocraties anciennes sont disséminés sur le sol et le jonchent de leurs débris.* (Lamart.) *Carnot appliqua toutes les forces de son esprit à créer, ou du moins à réunir, à coordonner les* ÉLÉMENTS *de l'armée.* (Lamart.) *D'après la logique des principes, l'*ÉLÉMENT *prépondérant finit par entraîner les autres.* (Proudh.) *En principe, l'*ÉLÉMENT *dynastique ne fait point partie intégrante de la constitution de 1852.* (Proudh.) *Il y a dans la nature des* ÉLÉMENTS *qui ne sont jamais entièrement maîtrisés.* (Troplong.) *Il y a un* ÉLÉMENT *commun qui, perpétuellement répété, compose toutes nos idées.* (H. Taine.) *Il y a dans les croyances religieuses un* ÉLÉMENT *qui tient à la race, au génie du peuple.* (A. Maury.)

> Tout s'engendre ici-bas, par un ordre fatal,
> De l'*élément* le plus contraire.
> A. BARBIER.

‖ Principe actif ou moyen d'action : *Le temps est un grand* ÉLÉMENT *dans la politique.* (J. de Maistre.) *Dans nos révolutions, nous n'avons jamais admis l'*ÉLÉMENT *du temps.* (Chateaub.) *Au milieu de la multitude, comme dans un* ÉLÉMENT *qu'il soulevait à volonté, Danton était l'homme le plus puissant de Paris.* (Thiers.)

— Plur. Principes fondamentaux, premiers principes d'une science ou d'un art : ÉLÉMENTS *de géométrie. Il ne possède pas les premiers* ÉLÉMENTS *de sa langue. Dans les arts, le génie peut passer par-dessus les* ÉLÉMENTS. *Zeuxis, natif d'Héraclée, apprit les premiers* ÉLÉMENTS *de la peinture vers la* LXXXIe *olympiade.* (Rollin.) ‖ Titre d'un grand nombre d'ouvrages qui contiennent les premières notions d'un art ou d'une science : ÉLÉMENTS *de grammaire, de littérature, de physique, d'algèbre. Les* ÉLÉMENTS *d'Euclide contiennent une suite de propositions qui sont la base et le fondement de toutes les autres parties des mathématiques.* (Rollin.)

— Chim. Corps simple ou composé formant l'une des parties intégrantes d'une combinaison : *Le protoxyde de calcium et l'acide carbonique sont les* ÉLÉMENTS *du carbonate de chaux.*

— Philos. hermét. *Elément froid*, Eau ou mercure.

— Phys. Couple d'un pile voltaïque : *Une pile de cinquante* ÉLÉMENTS.

— Anat. *Eléments organiques*, Principes constitutifs des organes, qui sont isolés par l'analyse, sans décomposition chimique.

— Pathol. *Eléments d'une maladie*, Ensemble des phénomènes constants qui la constituent.

— Gramm. générale. Chacune des voix et articulations qui constituent un radical : L'ÉLÉMENT *voyelle.* L'ÉLÉMENT *consonne.*

— Mus. *Elément métrique*, Partie de la mesure qui résulte de la division du temps en notes de même valeur. ‖ *Eléments musicaux*, Ensemble de notes qui composent un morceau.

— Philos. anc. Catégorie ou prédicament.

— Géom. Chacune des parties infiniment petites dont on suppose qu'une figure ou un solide est composé : *Les* ÉLÉMENTS *d'une ligne, d'une surface, d'un solide.* ‖ Chacune des quantités dont la connaissance suffit pour déterminer une figure : *Le cercle n'a qu'un* ÉLÉMENT, *qui est son rayon. Un triangle a trois* ÉLÉMENTS, *qui sont ses trois côtés, ou deux côtés et un angle, ou un côté et deux angles.*

— Astr. *Eléments des orbites*, Données nécessaires pour la détermination d'une orbite ou de la position d'un astre à un moment donné : *On connaît les* ÉLÉMENTS *de quelques comètes.*

— Blas. En armoiries, les *éléments* entrent comme meubles de l'écu. Ces *éléments* sont : le ciel, la terre, le feu et l'eau. Le ciel se représente par les nuées ou l'arc-en-ciel; la terre par des montagnes; le feu par des flammes; l'eau, placée presque toujours à la partie inférieure de l'écu, sert à porter un vaisseau ou un animal aquatique; le vent est quelquefois symbolisé par la figure d'un enfant aux joues gonflées, soufflant comme le dieu Eole des Grecs.

— **Épithètes.** Premier, principal, essentiel, utile, nécessaire, indispensable, antique, fluide, liquide, froid, sec, léger, subtil, pur, fécond, fertile, riche, précieux, capricieux, fougueux, irrité, lourd, grossier, suspect, dangereux, funeste, fatal, terrible, redoutable, désastreux, simple, altéré, impur, mélangé, combiné, séparé, divisé, absent, étranger.

— **Syn. Élément, principe, rudiment.** L'*élément* est une partie constituante des choses, mais une partie facile à distinguer, une de celles qu'on doit montrer les premières quand on veut faire connaître peu à peu la nature de ces choses. Un *principe* est ce qui sert de base, ce sans quoi une chose ne pourrait exister ou sans quoi il serait impossible de la développer. Un *rudiment* n'est autre chose qu'un élément informe, grossier, qui aura besoin d'être élaboré plus tard. Les *éléments* d'une science sont les premières notions qui la constituent; c'est déjà la science, mais dans ses commencements. Les *principes* d'une science sont les vérités générales sur lesquelles elle s'appuie : ce n'est qu'une introduction à la science.

— **Encycl.** Linguist. Le mot *élément* vient directement du latin *elementum*, dont la signification propre et primitive était probablement *lettre de l'alphabet.* On a supposé, mais nous doutons fort qu'on l'ait fait sérieusement, que ce mot a une origine purement alphabétique et qu'il était formé de trois lettres, *l, m, n*, comme le mot *alphabet*, — *o alphabêtos*, — ou comme nous disons l'ABC. Dans tous les cas, la signification étymologique d'*elementum* n'est rien moins que claire, et l'on n'a pas encore donné une explication satisfaisante du grec *stoicheion*, qui en latin est rendu par *elementum.* On nous dit que *stoicheion* est un diminutif de *stoichos*, petite verge ou tige dressée, spécialement le style du cadran solaire ou l'ombre qu'il projette. Sous *stoichos*, nous trouvons la signification de rangée, d'enceinte de toiles de chasseurs, et on nous dit que le mot est identique avec *stichos*, ligne, et avec *stochos*, but. Comment la voyelle radicale a pu se changer d'*i* en *o* et en *oi*, c'est ce qu'on n'explique pas. On peut se demander, du reste, pourquoi ce nom de *stoicheia* a été donné par les Grecs aux *éléments* ou parties primordiales et constitutives des choses. C'est un mot qui a eu une longue histoire. De la Grèce il a passé dans presque toutes les parties du monde civilisé, et il mérite, par conséquent, que l'étymologiste s'arrête pour en retracer la généalogie, d'autant plus que l'origine de ce mot pourra nous servir à retrouver plus facilement celle de son analogue *elementum.* Le grec *stoichos*, d'où vient *stoicheion*, signifie une file ou rangée, comme *stix* et *stichos* dans Homère. Le suffixe *eios* est le même que le latin *eius*, et signifie ce qui appartient à quelque chose ou en a la qualité. *Stoichos* signifiant rangée, *stoicheion* signifierait donc ce qui appartient à une rangée ou constitue une rangée. Est-il possible de rattacher ces mots à *stochos*, but, soit pour la forme, soit pour le sens? Assurément non. Les racines formées de *i* peuvent subir le changement régulier de cet *i* en *oi* ou *ei*, mais non pas en *o.* Ainsi, la racine *lip*, que nous voyons dans *elipon*, prend les formes *leipô* et *leloipa*, et la même échelle de changements de voyelles peut être observée dans *liph, aleiphô, éloipha*, et dans *pith, peithô, pepoitha. Stoichos* présuppose donc une racine *stich*, et cette racine expliquerait en grec les dérivés suivants : *stix, stichos*, rangée, ligne de soldats; *stichos*, rangée, ligne, et *distichon*, un distique; *steichô, estichon*, marcher en ordre, pas à pas, monter; *stoichos*, rangée, file; *stoichein*, marcher en ligne. En allemand, cette même racine donne *steigen*, marcher, monter, et en sanscrit nous trouvons *stigh*, monter. Tout autre doit être la racine de *stochos.* Comme *tomos* présuppose une racine *tam, temnô, etamon*, ou *bolos* une racine *bal, belos, ebalon*, ainsi *stochos* présuppose une racine *stach.* Cette racine n'existe pas en grec sous forme de verbe, et n'a laissé après elle, dans la langue classique, que ce seul dérivé *stochos*, marque, point, but que l'on vise; d'où sont venus *stochadzomai*, je vise, et autres dérivés analogues. Une racine semblable se trouve dans le gothique *stiggan*, l'anglais *to sting*, piquer. Une troisième racine étroitement apparentée à *stach*, dont elle est cependant distincte, a été plus féconde dans les langues classiques, c'est *stig*, piquer. Elle a donné en grec *stizô, estigmai*, je pique, et ses dérivés; en latin *in-stigare, stimulus* et *stilus* pour *stiglus;* en gothique *stikan*, piquer; l'allemand *stechen;* l'anglais *to stick.* Le résultat auquel nous arrivons de cette manière est que *stoicheion* n'a aucune connexion avec *stochos*, et par suite qu'il n'a jamais pu avoir, ainsi que le prétendent les dictionnaires, la signification primitive de petite verge ou tige dressée ou de style du cadran solaire. Quand *stoicheion* est employé en parlant du cadran solaire, comme dans l'expression *dekapoun stoicheion*, c'est-à-dire midi, il signifie les lignes de l'ombre qui se suivent en succession régulière, ou, pour nous exprimer autrement, les rayons qui composent la série complète des heures décrites par le mouvement diurne du soleil. Ceci nous explique comment *stoicheion* est venu à signifier *élément. Stoicheia* sont les degrés qui conduisent d'une extrémité à une autre les parties constitutives d'un tout qui forment une série complète, ces parties étant soit les heures, soit les lettres, soit les nombres, soit les parties du discours, soit les *éléments* physiques, pourvu toujours qu'un ordre systématique unisse ces *éléments* les uns aux autres. C'est là le seul sens dans lequel Aristote et ses prédécesseurs ont pu se servir de ce mot dans le langage ordinaire et dans le langage technique. « Nous appelons *élément, stoicheion*, disait Aristote, ce qui compose quelque chose et qui en est la première substance, cette substance étant indivisible quant à la forme; par exemple, les *éléments* du langage, les lettres, dont le langage se compose, et dans lesquelles, comme étant ses dernières parties constitutives, il est possible de le résoudre, tandis qu'on ne peut pas résoudre les lettres en sons qui diffèrent par la forme; mais si on les résout, les parties que l'on obtient sont homogènes, comme une particule d'eau est de l'eau; il n'en est pas ainsi des parties d'une syllabe. » Ce sens s'accorde bien, du reste, avec l'explication de *stoicheion*, qui nous est fournie par la respectable autorité de Denis le Thrace. Voici cette étymologie telle que nous la lisons dans l'auteur de la première grammaire grecque : *Ta de auta kai stoicheia kaleitai dia to echein stoichon tina kai taxin:* ces mêmes caractères sont aussi appelés *stoicheia*, parce qu'ils ont un certain ordre et arrangement. Pour quel motif les Romains, à qui l'idée d'*élément* fut sans doute révélée pour la première fois par leur commerce avec les philosophes et les grammairiens de la Grèce, ont-ils traduit *stoicheia* par *elementa?* C'est ce qu'il est plus difficile de déterminer. Pour désigner les *éléments* physiques, les plus anciens philosophes grecs se servaient de *ridzômata*, racines, plutôt que de *stoicheia*, et si *elementa* est mis pour *alimenta*, dans le sens de ce qui alimente (V. ALIMENT), peut-être ne devons-nous y voir qu'une traduction de *ridzômata.* Telles sont les explications que propose Max Müller pour arriver à l'étymologie d'*elementum.* Pott, au contraire, voit dans ce mot la racine sanscrite *lî*, décomposer, résoudre, avec la préposition *ê. Elementum* désignerait ainsi la partie constitutive d'une chose, la dernière en laquelle il soit possible de la résoudre. Et peut-être que cette explication très-simple est préférable à l'explication bien autrement compliquée de Max Müller.

— Méd. *Eléments morbides.* Nom donné par certains médecins aux divers principes de perturbation auxquels on peut ramener l'ensemble des maladies. Barthez, qui est le promoteur de la doctrine des *éléments* morbides, donne ce nom aux actes constitutifs des maladies, aux actes primordiaux et nécessaires de l'évolution morbide. M. Quissac, disciple de Barthez, admet onze *éléments* morbides, qui sont les suivants : fiévreux, inflammatoire, catarrhal, bilieux, muqueux, adynamique, ataxique, malin, périodique, nerveux, fluxionnaire. La conception des *éléments* est étroitement liée, chez Barthez et Quissac, à leurs doctrines vitalistes. Ces modes constitutifs de la maladie ne sont pour eux que les modes de l'affection du principe vital. Inutile d'ajouter que c'est le comble de la métaphysique et la négation de toute espèce de science positive.

M. Monneret, placé à un autre point de vue, entend par *élément* prochain des maladies tout état morbide, local ou général, primitif et irréductible à des états morbides plus simples. Voici quels *éléments* il admet : 1° *éléments* consistant dans un trouble des propriétés vitales; 2° *éléments* consistant dans une altération du sang; 3° *éléments* consistant dans une lésion simultanée des liquides et des solides; 4° *éléments* consistant dans une altération locale commune à tous les solides.

M. Forget a une doctrine plus compliquée. Il admet des *éléments* simples, comme le chaud, le froid, la rougeur, la pâleur, la douleur, la torpeur, le spasme, la continuité, l'intermittence, etc.; des *éléments* complexes, comme l'*élément* inflammatoire, l'*élément* fièvre, etc.; des *éléments* propres, c'est-à-dire tenant à la maladie même, tels que la toux, le râle crépitant, dans la pneumonie; des *éléments* accessoires ou conjoints, tels que l'*élément* pleurésie compliquant l'*élément* tubercule pulmonaire, l'*élément* endocardite compliquant l'*élément* rhumatisme, etc. Il établit encore des *éléments* étiologiques et des *éléments* symptomatiques, etc.

Somme toute, il y a peu d'ordre et de clarté réelle dans la doctrine de Forget. Encore que son inspiration soit moins extravagante que celle des doctrines nées à Montpellier, elle n'est ni plus positive ni plus scientifique. Les *éléments* de Forget, tout comme ceux de Monneret, ne sont que des symptômes. Ces symptômes n'ont point tous la même importance, évidemment; mais c'est une rude besogne que de les classer systématiquement et d'en faire des *éléments* morbides, alors qu'ils ne sont que l'expression variable et changeante d'un trouble survenu dans la composition des *éléments* anatomiques qui composent les tissus.

La doctrine des *éléments* morbides a l'air d'impliquer que la maladie est chose spéciale, d'une essence distincte et d'une nature étrangère à celle des autres choses vitales. Il n'en est rien. C'est un trouble, une perturbation, une modification de l'ordre normal; les *éléments* de la maladie sont les *éléments* de la santé, c'est-à-dire que les propriétés morbides résultent de l'exercice perverti, accru ou diminué, des propriétés normales; et voilà tout.

— Philosoph. et phys. *Théorie des quatre éléments.* Empédocle est le père de cette théorie. Avant lui, les empiriques ioniens avaient bien cherché le principe des choses dans un *élément* matériel : l'eau, l'air, la terre et le feu; mais, pour ces premiers philosophes, l'*élément* principe était un; quoique empiriques, ils admettaient l'unité substantielle de l'être. Empédocle abandonne l'unité, qu'il remplace par la multiplicité : pour lui, les *éléments* sont au nombre de quatre : la terre, l'eau, l'air et le feu. Ce sont ceux que l'observation immédiate de la nature nous révèle comme les corps primitifs et en quelque sorte types de tous les autres; ce sont ceux qui ont joué un si grand rôle dans la physique ancienne. « Trois d'entre eux, sous les noms de terre, d'eau et d'air, représentent en réalité les trois états d'agrégation et de consistance de la matière; le quatrième, envisagé dans ce phénomène qui a semblé si grand aux hommes des premiers temps, le feu, est à la fois la chaleur, principe actif et vivifiant, et cet éther qui tient lieu de l'esprit dans certaines cosmogonies; à l'exemple des auteurs de ces cosmogonies, dont le rapprochent et la pensée et la forme de son poëme, Empédocle caractérise les *éléments* par des symboles. » (Renouvier, *Philosophie ancienne*, t. I, p. 105.) Mais écoutons Empédocle lui-même :

« Entends d'abord les quatre racines de toutes choses :

» Le blanc Zeus, Héré qui porte la vie, puis Aïdonée,

» Et Nestis, qui de ses larmes arrose la source des mortels. »

Et ailleurs, dans des vers conservés par Clément d'Alexandrie, il traduit en langage vulgaire ces termes symboliques :

« Entends d'abord les quatre racines de toutes choses :

» Le feu, l'eau, la terre et l'éther immense, élevé;

» D'où tout ce qui était, ce qui est et ce qui sera. »

Ces quatre *éléments*, dont la composition et la décomposition produisent toutes choses, ont une propriété commune qui les rend comparables . la quantité; enfin ils se divisent en parcelles de plus en plus ténues, sans qu'il puisse y avoir de terme à la division. Mais comment le monde peut-il sortir de ces *éléments?* quelles sont les causes actives de tous les phénomènes? Empédocle en reconnaît deux : l'amour et la discorde; par l'un, les *éléments* tendent à s'unir; par l'autre, à se séparer. Empédocle a présenté lui-même, en trois vers conservés par Sextus Empiricus, un résumé de sa doctrine :

Le feu et l'eau, et la terre, et l'éther immense, élevé,

Et à part de ceux-ci la détestable discorde, partout égale,

Et au milieu d'eux l'amitié, aussi longue qu'elle.

Nous retrouvons dans la cosmogonie de Platon, exposée dans le *Timée*, les quatre *éléments* d'Empédocle. Lorsque le dieu du *Timée* crée le monde, il donne la forme cubique à la terre, en raison de sa stabilité; au feu, à l'air et à l'eau, il donne les trois autres formes géométriques parfaites : au feu, la forme pyramidale, c'est-à-dire la plus mobile de toutes; à l'air, la forme octaédrique; à l'eau, la forme icosaédrique; ces formes géométriques peuvent se résoudre les unes dans les autres, de même que l'eau peut se transformer en air, et réciproquement. Rien n'est visible sans le feu; rien n'est solide sans la terre. Dieu composa donc le corps universel de feu et de terre; mais il fallait un lien entre ces deux *éléments;* Dieu inséra deux moyens entre le feu et la terre : l'air et l'eau; de là la situation respective des *éléments* du monde : le feu, l'air, l'eau, la terre; de là aussi l'harmonie de l'univers. Ce mélange des quatre *éléments* reçut la forme la plus convenable à l'animal qui embrasse dans son sein tous les animaux, je veux dire la forme qui réunit toutes les formes, ou la forme sphérique, toujours semblable, toujours identique à elle-même. Tout dans l'univers est composé de ces quatre *éléments :* ainsi la flamme, la lumière, la chaleur sont autant de parties du feu; l'éther et le brouillard sont de l'air; il y a dans l'eau le fluide mobile et le fluide fusible que le feu mobilise; l'or, le diamant, le fer sont des parties terreuses. « Ainsi les divers corps, le vin, l'huile, les pierres, la poix, la gomme, le miel, l'opium, s'expliquent par les combinaisons, les mouvements, les transformations des *éléments;* et le sage qui, laissant de côté l'étude de ce qui est éternel, veut étudier les choses nées et leurs causes vraisemblables, se procure aisément un plaisir sans remords, et se ménage pour la vie un plaisir sage et modéré. » (*Timée.*)

Si nous passons de Platon à Aristote, nous rencontrons encore cette théorie commune à toute la physique des anciens; mais à mesure qu'elle s'avance, la théorie reçoit de nouveaux développements. C'est ainsi que, chez Aristote, nous la trouvons mieux définie que chez Platon. Pour Aristote, le monde est éternel; il est mis en mouvement par un Dieu éternel comme lui, qui l'anime, qui le dirige par l'irrésistible attrait de la finalité. Le monde est donc mû par attraction et non par impulsion. Mais parmi les mouvements de translation, un seul peut être éternel, infini, cohérent et invariable : c'est le mouvement circulaire ou la révolution sur soi. Pour Aristote, c'est le mouvement du premier mobile. Mais quels corps portent en eux le principe de leur mouvement? Ce sont évidemment les corps simples : le feu, par exemple, qui tend constamment du centre à la circonférence, ou l'eau, ou l'air ou la terre. Au-dessus de ces quatre corps il en est un cinquième dont le mouvement est le plus simple : le premier ciel, qui se meut autour de son centre sans changer. Ce premier mobile, exempt de pesanteur et de légèreté, ne pouvant ni diminuer ni augmenter en quantité, incapable de changer en qualité, est ce que les Grecs et les Barbares appellent *éther*, et ce dont il faut faire un cinquième *élément.* Pour Platon, on l'a vu, l'éther était de l'air; pour Aristote, c'est un *élément sui generis*, qui constitue le premier mobile, le premier ciel, entre le Dieu moteur et l'univers. Ce ciel, incorruptible et divin, sans appui comme sans moteur extérieur, tourne sur lui-même pendant l'infinie durée. Mais pour que le premier corps mobile puisse se mouvoir, il lui faut un corps immobile au centre : c'est la terre.

« A la terre il faut un contraire doué d'un mouvement opposé : c'est le feu. Entre ces deux corps il existe des intermédiaires, et comme ils sont respectivement actifs et passifs, tous corruptibles, il faut qu'il y ait une génération. Si enfin la génération existe, il se produit divers mouvements, et il peut y avoir plusieurs corps entraînés dans un mouvement circulaire.

» Les astres sont composés de ce corps, dont la sphère des fixes est faite, et qui, de sa nature, est propre à se mouvoir en cercle. Ils ne sont ni de feu, ni portés dans le feu, mais ils engendrent la lumière et la chaleur à la suite du frottement que fait subir à l'air leur vitesse excessive. C'est ainsi, nous le savons, que le mouvement a la vertu naturelle d'enflammer le bois, les pierres et le fer, et qu'il est assuré qu'une flèche s'échauffe quand elle traverse rapidement l'espace. » (Renouvier, *Philosophie ancienne.*)

Comment Aristote arrive-t-il à déterminer ainsi le nombre des *éléments?* C'est par le nombre des mouvements simples de la nature. Il y a trois mouvements simples dans la nature : le mouvement de révolution circulaire, la translation rectiligne de bas en haut, la translation de haut en bas; à ces trois mouvements correspondent trois *éléments :* au premier, l'éther, qui tourne sur lui-même; au second, le feu, qui tend vers le haut, principe de légèreté; au troisième, la terre, qui tend vers le bas, principe de pesanteur. Entre le feu et la terre se placent l'eau et l'air comme intermédiaires. On le voit, pour Aristote, ces *éléments* sont quelque chose de réel, de substantiel, ce dont toutes choses sont composées. Pourtant d'autres passages d'Aristote, dans le traité *De la génération et de la corruption*, par exemple, nous permettent de donner à la théorie des *éléments* une autre interprétation.

« Quatre grandes qualités sont inhérentes à tout ce qui est sensible au toucher : le chaud et le froid, qualités actives; la sécheresse et l'humidité, qualités passives; or, le chaud, selon qu'il est uni à l'humide ou au sec, engendre l'air ou le feu, et le froid compose l'eau et la terre avec les mêmes qualités. La propriété active du chaud est d'assembler et d'agréger ce qui est homogène, car c'est à cela que se réduit la prétendue vertu dissolvante du feu; et la propriété du froid est, au contraire, d'assembler également ce qui est homogène et ce qui ne l'est pas. L'humide et le sec consistent, l'un en ce qui ne se peut limiter par soi, tandis qu'il est aisément limité du dehors; l'autre, au contraire, en ce qui se limite soi-même. Toutes les autres qualités factices se réduisent à celles-ci ou s'expliquent par elles. » (Renouvier, *Philosophie ancienne.*)

Les stoïciens, eux aussi, reprirent dans leur physique la théorie des quatre *éléments :* ils systématisèrent la doctrine d'Héraclite, en distinguant dans le monde le principe actif et le principe passif. Il existe, suivant eux, deux principes différents : l'un efficient, c'est Dieu; l'autre passif, c'est la matière. C'est dans la matière que Dieu construit toutes choses. Il existe, en outre, quatre *éléments*, différents des principes, et qui ont leurs qualités particulières. Les principes incorruptibles sont sans forme aucune; les *éléments*, au contraire, sont formés et corruptibles; ce sont eux qui apparaissent et disparaissent les premiers lors de la composition et de la décomposition des choses.

— Iconog. Les anciens adoptèrent plusieurs figures symboliques pour désigner les *éléments :* l'air fut représenté sous la figure d'Iris avec son voile flottant, de Junon avec son paon, de Zéphyr avec de petites ailes, d'Eole, roi des vents, avec son outre; l'eau fut tantôt une naïade avec son urne, un fleuve avec un gouvernail à la main, Neptune avec son trident, un triton avec sa conque, une néréide avec un dauphin; Vulcain fut la personnification par excellence du feu; mais cet *élément* fut désigné souvent encore par une vestale placée près du foyer sacré; la terre fut personnifiée par Cybèle ou la déesse Tellus. Parmi les attributs assignés par les anciens aux *éléments*, nous signalerons la corne d'abondance, les épis, le lion, attributs de la terre; les plantes aquatiques, le dauphin et autres poissons, attributs de l'eau; la salamandre, attribut du feu; l'aigle, le caméléon, attributs ou symboles de l'air. Au moyen âge, la symbolique conserva le caméléon et la salamandre comme présidant l'un à l'air, l'autre au feu; mais elle adopta pour les deux autres *éléments* deux nouveaux animaux, la taupe pour la terre, le hareng pour l'eau. Il y eut bien d'autres symboles des *éléments* en usage dans la statuaire et dans la peinture au moyen âge. Les personnifications mythologiques de l'antiquité se conservèrent même assez tard : c'est ainsi que dans l'*Hortus deliciarum*, célèbre manuscrit du XIIe siècle, que possède la bibliothèque de Strasbourg, nous voyons l'air et l'eau représentés par Eole et Neptune.

Parmi les représentations modernes les plus intéressantes qui aient été faites des *éléments*, nous citerons quatre charmants tableaux circulaires de l'Albane, qui appartiennent au musée royal de Turin, et dont nous donnons ci-après la description : le Feu y est symbolisé par les forges de Vulcain; l'Air par Junon, assise sur son char traîné par des paons; la Terre par Cybèle, sur un char traîné par des lions; l'Eau par Galatée, sur une conque marine traînée par des dauphins. Dans une peinture du pavillon de l'Aurore, à Sceaux, Le Brun avait personnifié la Terre par une femme appuyée sur une urne, faisant jaillir du lait de son sein et se débarrassant de son manteau, d'où quantité d'oiseaux se répandaient dans les airs. J.-T. de Bry, dans une suite de quatre estampes, a représenté le Feu par l'*Enfer*, l'Air par l'*Assemblée des dieux*, l'eau par le *Déluge*, la Terre par *Bacchus et Cérès.* Breughel de Velours a peint plusieurs représentations des *quatre éléments;* nous citerons, entre autres, deux jolis petits tableaux, clairs et bien conservés, qui appartiennent au musée des Offices; deux tableaux du Louvre, représentant l'un la Terre, l'autre l'Air; un tableau du musée du Belvédère, à Vienne, daté de 1604, peint sur cuivre, et dont les figures sont attribuées à Rottenhamer; trois tableaux du musée de Madrid, dont deux ont des figures peintes par H. de Klerck, tandis que les figures du troisième passent pour être de Van Balen. Une foule d'animaux et d'objets appartenant aux quatre règnes de la nature ornent ces tableaux symboliques, et sont peints avec cette délicatesse de touche qui caractérise la manière de Breughel de Velours. Dans le tableau du Louvre, représentant la Terre, on voit au premier plan un cheval, un lion, un tigre, un loup, un paon, des oiseaux aquatiques, divers autres animaux, et, au fond, le Père Eternel, Adam et Eve : c'est l'image du paradis terrestre. Dans la composition symbolisant l'Air, Uranie, assise sur des nuages qui s'élèvent au-dessus d'une immense vallée, tient d'une main une sphère céleste et de l'autre un perroquet blanc; auprès d'elle, le génie de l'astronomie observe avec une lunette le char d'Apollon et celui de Diane, qui parcourent les cieux; quelques petits génies poursuivent des oiseaux; d'autres jouent avec des instruments d'optique; à terre et sur les arbres sont des animaux de toute espèce. Cette peinture est datée de 1621; les figures, ainsi que celles du tableau de la Terre, passent pour être de la main de Van Balen. Dans l'un des tableaux du musée de Madrid, exécuté en collaboration avec H. de Klerck, la Terre est personnifiée par une grosse femme nue, couchée et tenant une corne d'abondance; l'Eau est une jolie Flamande, au double menton, tenant un grand coquillage d'où l'eau s'échappe; l'Air est un génie planant dans le ciel et ayant sur le poing un perroquet; le Feu, enfin, est un jeune homme brun et barbu, circulant dans l'espace avec la foudre dans une main et une torche dans l'autre. Le tableau dont les figures sont attribuées à Van Balen nous montre une belle fille épanchant l'eau d'un coquillage; deux jeunes femmes, dont l'une nous présente un fruit et l'autre une corne d'abondance; deux autres femmes entrelacées et planant dans les airs, la première tenant une torche allumée, la seconde un oiseau de paradis. Des animaux et des objets divers garnissent les divers plans de cette composition. Un tableau exécuté par Van Balen seul, et qui appartient au musée de Dresde, nous montre les *éléments* figurés par quatre enfants : l'un se chauffe, l'autre tient une pomme, le troisième un poisson, le quatrième un perroquet. C. van Balen a gravé, d'après Abraham Diepenbeek, quatre pièces ovales (in-4°), où les *éléments* sont représentés aussi par des enfants portant des emblèmes. Le musée de Dresde possède quatre tableaux de J.-V. Plet-

zer, où les *éléments* sont figurés à la façon de Breughel, et quatre pastels de Rosalba Carriera, où ils sont symbolisés par quatre demi-figures de jeunes filles, l'une tenant un oiseau, l'autre des poissons, la troisième des fruits, la quatrième un flambeau. Un tableau de Lancret, représentant les *Quatre éléments*, a figuré à la vente Beringhen (1770) et à la vente Mariette (1775). Parmi les gravures retraçant le même sujet, nous mentionnerons : une suite de quatre pièces rondes, par Kellerthaler (1589); quatre pièces, par L. Leroux (vers 1650); deux pièces par Ferd. Beurez; quatre pièces in-f°, par Cl.-A. Duflos, d'après Fr. Boucher; quatre pièces (arabesques), par J.-C. Huguier, d'après Watteau; quatre pièces, par Gaspard Duchange et Desplaces, d'après Ant. Coypel; quatre pièces, par Jehner, d'après Breughel; quatre pièces, par Richard Houston; quatre pièces, par J. Couvay, d'après Grég. Huret; quatre pièces, par P. de Jode le jeune, d'après Martin de Vos; quatre pièces, par Edme Jeaurat, d'après Nicolas Vleughels (1716); quatre pièces, par Nic. Bonnart; quatre pièces, par J. Gole; quatre pièces, par Olivier Dofin (vers 1650); quatre pièces, par J. Falck; quatre pièces, par J. Daullé, d'après Boucher, etc.

Au Louvre, la coupole de la salle Ronde offre la représentation des *éléments* en quatre compartiments, dont l'un, peint par Blondel, nous montre *Eole déchaînant les vents contre la flotte troyenne;* les trois autres, peints par Couder, représentent le *Combat d'Hercule et d'Antée* (la Terre), *Achille près d'être englouti par le Xanthe et le Simoïs* (l'Eau), *Vénus recevant de Vulcain les armes qu'il a forgées pour Enée* (le Feu).

Éléments de la morale universelle, ouvrage du baron d'Holbach, publié, après sa mort, par Naigeon (1790, in-18). Depuis longtemps les philosophes de la dernière partie du XVIIIe siècle se plaignaient de l'abus des mots et le trouvaient si fréquent, si multiplié, qu'un écrivain de cette époque disait qu'il ferait le sujet d'un livre entier. Ce même critique ajoutait : « Par exemple, en fait de morale, tous les mots sont connus et familiers à tout le monde; et cependant il n'en est presque pas un dont on n'abuse à tout moment. Aussi désirons-nous depuis longtemps un catéchisme de morale qui, en fixant à chaque mot son sens précis et clair, y attache une idée nettement définie et suffisamment développée. » L'Académie française elle-même avait proposé inutilement, pendant plusieurs années, un prix pour un ouvrage de cette nature. Ce furent ces plaintes et cet appel aux intelligences élevées de la secte philosophique qui décidèrent sans doute le baron d'Holbach à entreprendre le livre auquel il donna le simple titre d'*Eléments de la morale universelle.* Il portait pour épigraphe ce beau vers de Virgile :

Nunquam aliud natura, aliud sapientia dicit.

Ce petit livre, trouvé après sa mort dans les papiers du célèbre philosophe, fut confié à Naigeon, qui le refondit et le publia quelques mois plus tard.

L'auteur y réunit, dans le moins d'espace possible, et avec un ordre, une clarté et une précision singulières, les idées élémentaires de la morale universelle, c'est-à-dire de celle qui convient à tous les peuples, en mettant de côté les opinions religieuses qui les distinguent. Le résultat qu'il s'est proposé d'en tirer, c'est que « la morale est fondée sur la nature, sur les besoins et sur les intérêts des hommes; que sans elle ils ne peuvent être heureux dans quelque position qu'ils se trouvent; en un mot, que l'intérêt de tout homme est d'être vertueux. » Il y définit, avec une simplicité qui met ce livre à la portée de tout le monde, la nature de l'homme, ses facultés, ses intérêts, ses affections, ses rapports, ses devoirs, ses vertus, ses vices et toutes ses qualités morales. Il serait difficile de donner une analyse détaillée d'un ouvrage tel que celui-ci, où tout n'est que substance. Mais nous pensons qu'il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur d'en lire quelques extraits.

Qu'est-ce que la raison? La raison est l'usage, que l'homme apprend à faire pour son bonheur, des vérités qu'il a recueillies; la raison est l'expérience appliquée à la conduite d'un être sensible et intelligent qui cherche le bonheur.

Qu'est-ce que la morale? C'est la connaissance des devoirs que la raison impose à un être sensible, intelligent, qui cherche son bonheur, et qui vit en société avec des êtres semblables à lui, ou animés des mêmes désirs.

Qu'est-ce que la société? C'est l'assemblage de plusieurs hommes réunis pour travailler, par de communs efforts, à leur bonheur mutuel.

Quels sont les devoirs de l'homme en société? C'est de prendre tous les moyens convenables pour obtenir la fin que la société se propose.

Qu'est-ce que la liberté? C'est le droit que chaque homme en société a de faire, pour son propre bonheur, tout ce qui ne nuit point à celui de ses associés.

Qu'est-ce que le souverain de la société? C'est un des membres de la société à qui elle a donné le droit d'exprimer ses volontés, d'agir pour elle, de régler les actions de tous ses membres pour le bien général.

Les droits du souverain sont-ils limités? Oui, sans doute; ils sont limités par la raison qu'il ne peut approuver que ce qui est avantageux à la société. Le souverain est un usurpateur lorsqu'il exerce sur elle un droit qu'elle désapprouve; il est un tyran lorsqu'il exerce un pouvoir qui lui nuit.

Est-ce qu'une société est soumise à des devoirs à l'égard d'une autre société? Oui, sans doute; les sociétés ou les nations sont soumises à des devoirs, et ces devoirs sont les mêmes que ceux qui subsistent entre un homme et son semblable : les nations se doivent réciproquement l'humanité, la justice; leur morale, comme celle de tout homme, est fondée sur les besoins réciproques; c'est le besoin et l'intérêt qui les unissent plus ou moins intimement, qui rendent leurs devoirs plus ou moins indispensables, et qui sont les mesures constantes de leurs sentiments mutuels. Leurs alliances et leurs confédérations sont maintenues par les mêmes moyens que les associations particulières des hommes; elles demandent de la bonne foi, de l'équité, de la sincérité. Leurs guerres sont justes et légitimes lorsqu'elles ont pour objet la défense de leurs droits; elles doivent cesser avec le danger et faire place à l'humanité. La paix entre elles leur est avantageuse, de même que le repos aux membres d'une même société : les traités ou conventions qu'elles font entre elles doivent être fidèlement observés. La conquête ne leur donne des droits véritables que lorsqu'elle procure le bien-être à la société conquise. Enfin l'intérêt des nations, comme celui des individus de l'espèce humaine, exige qu'elles soient justes, bienfaisantes; qu'elles vivent dans la concorde, qu'elles montrent des vertus nécessaires, en tout temps, au bonheur du genre humain.

Les *Eléments de la morale universelle* obtinrent le succès qu'ils méritaient. Les éloges furent unanimes. « C'est un précieux livre, dit Marmontel, que celui où, dans une heure de lecture, on trouve toutes les idées de morale les plus intéressantes pour le bonheur de l'homme, démêlées, rangées, nettement exposées. Mais l'intérêt en est bien plus vif pour ceux qui, ayant joui quarante ans de la société intime de l'auteur, l'ont vu mettre en pratique cette philosophie sincère et douce, et qui retrouvent dans ses principes l'abrégé de son caractère, le souvenir de ses vertus, le tableau de sa vie entière. » Grimm, cependant, se plaignit que le langage si simple, si clair, si pur du baron d'Holbach ne s'adressât jamais qu'à l'entendement, et n'allât jamais au cœur ni à l'imagination. Le même critique a remarqué que dans ce petit livre l'auteur ne parle de Dieu et des péchés ni en bien, ni en mal, réserve qu'il n'avait jamais eue dans ses autres ouvrages.

Éléments de la langue algérienne, par M. Pihan; Paris, 1851, 1 vol. in-8°. En composant cette grammaire, M. Pihan, connu déjà par la publication d'un *Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc,* s'est proposé de faciliter l'étude du dialecte arabe usité dans l'Algérie. Dans les ouvrages élémentaires qui avaient été publiés auparavant sur l'idiome algérien, on avait classé les parties du discours d'après l'ordre établi pour le français. Ce système, contraire à celui des Arabes, a paru à M. Pihan ne pouvoir donner qu'une idée imparfaite du mécanisme des mots. Il a préféré suivre la méthode des grammairiens orientaux, afin d'initier plus vite le lecteur à la connaissance de la syntaxe sans surcharger sa mémoire de règles trop compliquées. Une particularité digne d'être signalée dans cet ouvrage, c'est que l'Imprimerie nationale y a fait usage, pour la première fois, de caractères maghrébins, c'est-à-dire de types semblables à l'écriture des peuples barbaresques, qui diffère sensiblement de celle des Arabes de l'Egypte et de la Syrie.

Éléments d'histoire ancienne et moderne, par l'abbé Millot. V. HISTOIRE.

Éléments de la philosophie de l'esprit humain, par Dugald Stewart. V. PHILOSOPHIE.

Éléments de la philosophie de Newton, par Voltaire. V. PHILOSOPHIE.

Éléments de littérature, par Marmontel. V. LITTÉRATURE.

Éléments de critique, par Home. V. CRITIQUE.

Éléments d'idéologie, ouvrage célèbre de Destutt de Tracy. V. IDÉOLOGIE.

Éléments (LES), opéra-ballet en quatre actes avec un prologue, paroles de Roy, musique de Lalande et Destouches, représenté à l'Opéra le 29 mai 1725. Le roi dansa dans ce ballet, lorsqu'on le donna au palais des Tuileries, le 22 décembre 1721. L'acte du Feu a été souvent joué séparément avec succès. Le Destin, Vénus, une Grâce ouvrent le prologue. Voici l'indication des personnages : première entrée (l'Air) : Ixion, Junon, Jupiter, Mercure, Zéphyrs; seconde entrée (l'Eau) : Leucosie, Doris, Arion, Neptune, un matelot; troisième entrée (le Feu) : Emilie, Vestale, Valère, l'Amour, un chevalier romain; quatrième entrée (la Terre) : Pomone, Vertumne, Pan, une bergère, chasseresses. Ce ballet, dont la musique offrait des passages très-agréables, a eu un grand succès. Il a été repris en 1727, en 1734, et joué pendant l'année 1742 presque sans interruption. Au ballet des *Eléments* se rattachent les noms les plus connus de l'ancien Opéra : ceux de Thévenard, Chassé, Tribou, Murayre, Dubourg, Jélyotte, Martin, Dun, Person; ceux des chanteuses Lambert, Antier, Eremans, Souris, Dun, Lemaure, Fel; et des danseuses Petitpa, Mariette, Camargo.

On fit plusieurs couplets contre l'opéra des *Eléments*, à l'Opéra-Comique. Dans un prologue intitulé l'*Enchanteur Mirliton*, on chanta les deux couplets suivants :

Tout Paris croit que l'Opéra
De santé crèvera,
En dépit des dérangements
De tous les éléments.

Comme il y avait dans le ballet une danse de vestales, on ajouta :

Oui, je sais qu'il veut que tout danse,
Quand ce serait hors de cadence;
C'est le grand tic de l'Opéra,
Ce sont ses grâces capitales;
On voit sur ce théâtre-là,
Se trémousser jusqu'aux vestales.

On fit encore celui-ci, qui n'est pas le plus mauvais :

De quoi va-t-on s'aviser, ma féale,
De vous placer incongrûment?
A l'Opéra placer une vestale,
Ce n'est pas là son élément.

Éléments (LES QUATRE), tableau de l'Albane, au musée de Turin. Le célèbre artiste bolonais a représenté les *éléments* par des allégories empruntées à la mythologie antique. Le Feu est désigné par les *Forges de Vulcain*, où se fabriquent les foudres de Jupiter et où Vénus distribue aux Amours des flambeaux, à la flamme desquels ils présentent les flèches qui serviront à frapper Jupiter lui-même. L'Air est symbolisé par Junon, assise sur son char traîné par des paons et conduit par Cupidon; la pluie, le tonnerre, l'arc-en-ciel, et divers météores entourent la déesse. Des oiseaux qui chantent et des Amours qui battent du tambour expriment les vibrations sonores de l'air; les tempêtes dont cet élément est si souvent agité sont indiquées par Eole, qui déchaîne les vents. La Terre est personnifiée par Cybèle, tenant un sceptre et assise sur son char, auquel des lions sont attelés; aux côtés de cette déesse se tiennent Flore, Cérès et Bacchus, qui président aux trois saisons pendant lesquelles la terre produit les fleurs, les moissons et les fruits; des Amours accompagnent ces divinités. L'Eau nous apparaît sous la figure de Galatée parcourant les mers sur une conque attelée de dauphins; derrière elle, des Amours tiennent une voile de pourpre, gonflée par le vent; des tritons et des néréides la précèdent; les fleuves et les torrents viennent mêler leurs eaux à celles de l'Océan; sur le rivage, les compagnes de Galatée pêchent, avec l'aide des Amours, du corail, des perles et autres produits de la mer.

Ces quatre compositions sont peintes sur des toiles circulaires de 1m,80 de diamètre. L'exécution en est légère, délicate, harmonieuse. Elles faisaient partie, en 1695, du cabinet du roi de Sardaigne.

ÉLÉMENTAIRE adj. (é-lé-men-tè-re — rad. *élément*). Qui est un élément : *Une substance* ÉLÉMENTAIRE. *De la matière* ÉLÉMENTAIRE. *Les molécules* ÉLÉMENTAIRES. *Nous sommes dans l'ignorance la plus absolue de la figure des molécules* ÉLÉMENTAIRES *des corps.* (Cuv.)

— Peu compliqué dans sa forme ou dans sa substance : *L'organe le plus compliqué est un agrégat, un composé de cellules de plus en plus* ÉLÉMENTAIRES. (Raspail.)

— Par anal. Très-simple de forme : *Une tente est l'habitation la plus* ÉLÉMENTAIRE. *On rencontre à chaque pas des femmes qui n'ont sur elles que cet habillement* ÉLÉMENTAIRE. (E. About.)

— Fig. Très-simple dans sa composition ou dans son fonctionnement : *Le despotisme est le plus* ÉLÉMENTAIRE *des gouvernements.* (Vacherot.) ‖ Très-facile à saisir, à cause de sa simplicité : *Ceci est clair et tout à fait* ÉLÉMENTAIRE. *Il faut répéter sans cesse les vérités les plus* ÉLÉMENTAIRES, *parce que ce sont celles-là qui ont le plus de peine à faire leur chemin.* (L. Jourdan.) ‖ Simple et fondamental : *La sévère distinction des pouvoirs est un principe* ÉLÉMENTAIRE *de la science politique.* (Vacherot.) *Il est une règle* ÉLÉMENTAIRE *: c'est celle qui considère toujours comme une faute de jouer le jeu de ses adversaires.* (E. de Gir.)

— Qui concerne les premiers principes, les éléments : *Traité* ÉLÉMENTAIRE. *Livres* ÉLÉMENTAIRES. *Mathématiques* ÉLÉMENTAIRES. *Enseignement* ÉLÉMENTAIRE. ‖ Où l'on enseigne les éléments : *Classes* ÉLÉMENTAIRES. ‖ Qui a écrit sur les éléments : *Euclide n'est qu'un auteur* ÉLÉMENTAIRE.

— Hist. nat. *Parties élémentaires,* Tissus essentiels qui se rencontrent dans la généralité des êtres organisés : *Les* PARTIES ÉLÉMENTAIRES *des plantes et des animaux.*

— Chim. *Molécules élémentaires*, Molécules qui composent, par leur agrégation, d'autres molécules appelées INTÉGRANTES. ‖ *Affinité élémentaire*, Affinité exercée par un des éléments d'un composé, exclusivement aux autres.

— Anc. phys. *Feu élémentaire*, Feu primitif qui aurait été la source de tout le feu qui existe aujourd'hui dans l'univers.

— Anat. *Tissus élémentaires*, Tissus simples auxquels on peut ramener tous les tissus qui constituent le corps d'un animal : *Les tissus* ÉLÉMENTAIRES *sont le tissu cellulaire, le tissu musculaire et le tissu nerveux.*

— Mythol. *Esprits élémentaires*, Esprits d'une nature très-subtile qui président aux éléments, suivant les cabalistes : *Les esprits* ÉLÉMENTAIRES *de l'air.*

— **Antonymes.** Secondaire et supérieur (en parlant de l'instruction publique); transcendant, transcendantal.

ÉLÉMENTÉ, ÉE adj. (é-le-man-té — rad. *élément*). Composé d'éléments : *Saint Bonaventure enseigne que les corps* ÉLÉMENTÉS *sont des corps dans lesquels entrent les quatre* ÉLÉMENTS. (Daunou.) ‖ Inus.

ÉLÉMENTOLOGIE s. f. (é-lé-man-to-lo-ji — du français *élément*, et du gr. *logos*, discours). Branche de l'anatomie qui s'occupe des éléments anatomiques.

— **Encycl.** On fait quelquefois rentrer l'étude des éléments anatomiques dans l'histologie, mais c'est à tort, attendu que l'histologie est, à proprement parler, la science des tissus. L'*élémentologie* forme un ensemble de notions parfaitement nettes et distinctes. Un élément anatomique est une partie organique microscopique, solide et formée par la juxtaposition de principes immédiats des trois classes. On a dit, avec raison, que le corps entier n'est pas autre chose qu'une fédération d'éléments anatomiques. C'est dans les éléments anatomiques que réside, en dernière analyse, toute l'activité par où les organes et les appareils manifestent leur puissance. Les organes, en effet, se décomposent en tissus, et les tissus en éléments anatomiques. Or, les organes n'ont pas d'autres propriétés que celles que possèdent individuellement les éléments anatomiques. Dans chaque tissu il y a un élément anatomique fondamental dont les propriétés prédominent, et un ou plusieurs éléments accessoires; ainsi, dans le muscle, la fibre musculaire; dans les nerfs, les tubes nerveux.

La vie est localisée dans les éléments anatomiques. L'analyse des éléments anatomiques est incompatible avec la conception de la vie. Quand on les décompose, ils se résolvent en principes immédiats inorganisés, qui sont un retour à la matière brute. L'organisation est un des caractères de la vie, et l'élément anatomique est l'expression ultime et primordiale à la fois de l'état d'organisation.

Nous verrons plus loin que, sous le rapport de la forme, il y a trois classes d'éléments anatomiques : les fibres, les tubes et les cellules. Sous le rapport des propriétés physiologiques, il faut ramener aux cinq propriétés suivantes, fondamentales, irréductibles et simples, tout l'ensemble des phénomènes physiologiques : *génèse*, *développement*, *nutrition*, *contractilité* et *innervation.* Les trois premières de ces propriétés sont appelées végétatives ou organiques, parce qu'elles sont communes aux végétaux et aux animaux. Ce sont les plus générales de toutes. Les deux dernières sont appelées animales, parce que les animaux seuls en sont doués. Et encore ne sont-elles chez les animaux que le privilége d'un petit nombre d'éléments. L'*irritabilité*, dont on rencontre quelquefois le nom dans les livres, n'est pas une propriété de la matière organisée, comme on l'a cru longtemps : c'est la plus ou moins grande aptitude des autres propriétés à se manifester, selon que les milieux y sont plus ou moins favorables.

La composition immédiate des éléments anatomiques est encore peu connue, vu les difficultés qui se présentent lorsqu'on veut séparer les uns des autres les divers éléments anatomiques. On ne connaît que la composition immédiate des tissus, et les résultats d'une pareille connaissance ne peuvent servir à rien, puisqu'elle est nécessairement irrationnelle. Les tissus ne sont pas formés de principes immédiats, ils sont formés d'éléments anatomiques. En indiquant la composition d'un tissu en principes immédiats, on saute donc un des degrés de l'analyse. Tout ce que nous pouvons aujourd'hui, c'est de les différencier les uns des autres à l'aide de quelques réactions empiriques et surtout à l'aide du spectacle de leur forme. Les études embryogéniques ont également contribué à faire mieux connaître la vraie nature et l'évolution de ces petits solides. Voici, du reste, l'énumération méthodique des principaux éléments anatomiques, rangés et classés en quatre grandes divisions. On trouvera sur la première d'assez longs détails à l'article GRANULATIONS.

MATIÈRES AMORPHES. GRANULATIONS.

Cellules.

Cellules embryonnaires.
Cellules de la notocorde.
Hématies.
Leucocytes.
Médullocelles.
Myélocytes.
Myéloplaxes.
Cellules de l'ovisac.
Eléments embryoplastiques.
Cytoblastions.
Epithélium.
Cellules des poils.
Cellules de Morgagni.
Cellules de la dentine.
Ovules.

Fibres.

Fibres cellules.
Fibres lamineuses.
Fibres élastiques.
Fibres du cristallin.
Fibres de l'émail.

Tubes.

Myolème.
Périnèvre.
Tubes nerveux.
Capillaires.

Substances homogènes creusées de cavités.

Elément osseux.
Ivoire.
Elément cartilagineux.

— *Historique.* Glisson (1650) est le premier observateur qui ait eu l'idée nette de l'existence des éléments anatomiques. A l'instar de Boerhaave, son contemporain, il supposait tous les éléments anatomiques semblables à des points dont l'agrégation constitue les cellules, les fibres, etc. De 1680 à 1720, Leuvenhœk constata la forme d'éléments anatomiques réels et décrivit avec soin les globules du sang, les fibres musculaires, les cellules épithéliales, etc. Ces notions restèrent stationnaires jusqu'à Bichat. Ce grand homme, après avoir étudié les organes et vu qu'ils résultent de l'enchevêtrement d'un certain nombre de parties distinctes (tissus), remarqua que ces dernières sont formées de parties encore plus petites, auxquelles il donna le nom d'*éléments anatomiques.* Il vérifia les assertions de Leuvenhœk; mais les parties qu'il prenait, d'ailleurs, pour des éléments anatomiques, n'étaient encore, à vrai dire, que des assemblages d'éléments.

C'est M. de Mirbel qui le premier, en 1801, aperçut dans les plantes l'ensemble des principaux éléments anatomiques et les particularités de leur enchevêtrement réciproque. Hensinger, Grutthuisen et Treviranus firent sur les tissus animaux les mêmes observations que M. de Mirbel avait faites sur les tissus végétaux, et posèrent les premières assises de l'*histologie* animale, en marquant le nombre et la disproportion des éléments qui concourent à former un certain nombre des tissus du corps humain; Schwann et Schleiden vinrent ensuite, qui étudièrent avec une sagacité remarquable la génération et le développement des parties organiques dont l'*élémentologie* s'occupe. A une époque plus récente, Auguste Comte et Ducrotay de Blainville ont insisté sur l'importance capitale d'une saine étude des éléments anatomiques et sur la pleine subordination des connaissances physiologiques aux connaissances histologiques. De nos jours, enfin, M. Ch. Robin a défini et reconnu méthodiquement la presque totalité de ces éléments, après en avoir découvert plusieurs nouveaux; il a montré les propriétés physiologiques qui leur sont inhérentes et élucidé entièrement l'histoire des aberrations pathologiques qu'ils peuvent subir en diverses occurrences.

Rien de plus curieux, d'ailleurs, que ces aberrations, dont la connaissance a renouvelé la pathologie et réformera de plus en plus la thérapeutique. Jadis, on n'étudiait des maladies que les symptômes, et des organes altérés que la superficie ou la contexture la plus apparente. Aujourd'hui, c'est jusqu'aux éléments qu'on remonte par le moyen du microscope qui les décèle; on va jusqu'aux troubles les plus délicats, et si l'on ne parvient pas toujours à déterminer la cause des maladies, on se représente du moins à merveille ce qu'est la maladie, comment elle entre, comment elle avance et comment elle finit, au sein de ces masses, soit solides, soit liquides, soit demi-liquides, dont l'assemblage forme notre être fragile. La connaissance des tumeurs qui sont produites, par l'hypergénèse d'un élément anatomique accessoire, dans le sein d'une partie vivante, a gagné considérablement depuis que l'on connaît les éléments anatomiques. La thérapeutique n'y gagnera pas moins. Que sera, en effet, la thérapeutique de l'avenir, sinon la connaissance des effets qui résultent de la combinaison des principes immédiats étrangers avec ceux de l'organisme, effets parmi lesquels se trouvent tous les effets médicamenteux, c'est-à-dire tous les effets de nature à provoquer le retour des parties malades à l'état sain? Pour faire avancer l'art de guérir, il faut donc étudier les éléments anatomiques et leurs altérations sous l'influence des poisons, des remèdes, etc. Ils sont le siége cardinal des phénomènes physiologiques, pathologiques et thérapeutiques. La médecine légale profite de son côté des renseignements que lui donne la science élémentologique. Reconnaître des taches de sang, de méconium, de sperme, les distinguer, etc., tout cela implique l'habitude de voir ces formes de petits êtres jadis vivants. L'*élémentologie* est donc, avec raison, considérée comme faisant partie de l'anatomie générale, où elle prend rang entre la stœchiologie (science des principes immédiats) et l'histologie (science des tissus).

ÉLÉMI s. m. (é-lé-mi). Comm. Substance gommo-résineuse produite par des arbrisseaux du genre amyride, qu'on apporte de l'Inde, et que l'on appelle souvent ÉLÉMI ORIENTAL. ‖ *Elémi bâtard*, Celui que l'on apporte du Brésil. ‖ Quelques-uns écrivent ÉLEMI.

— Adjectiv. : *Gomme, résine* ÉLÉMI.

— **Encycl.** La résine *élémi* est une matière résineuse, très-odorante, qui, après avoir été exclusivement employée en pharmacie, a été, dans ces dernières années, utilisée par l'industrie pour la fabrication des vernis. On distinguait autrefois deux sortes d'*élémi :* l'*élémi* vrai ou *élémi* d'Ethiopie, et l'*élémi* faux ou *élémi* d'Amérique. Ces deux sortes d'*élémi* se trouvent toujours dans le commerce; mais celui que l'on appelait faux est aujourd'hui le plus estimé; de plus, l'Ethiopie n'exporte aucune sorte d'*élémi*, tous sont importés d'Amérique. L'erreur provenait de ce que l'on avait vu d'abord dans cette résine la gomme d'olivier des anciens, qui avait disparu du commerce. Quelques auteurs ont pensé même que c'était là l'origine du mot *élémi*, dont la racine serait ἐλαῖος, nom grec de l'olivier. On sait aujourd'hui que les différentes sortes que fournit le commerce sont produites par des plantes de la famille des térébinthacées. Les plus connues sont : la résine *élémi* du Brésil, la résine *élémi* du Mexique, et la résine *élémi* en pains. La résine *élémi* du Brésil est produite par un arbre décrit par Pison sous le nom d'*icicariba*, l'*icica icicariba* de de Candolle; des incisions faites au tronc laissent découler la résine en abondance; on la récolte chaque jour, et on la livre au commerce dans des caisses. Elle est translucide, d'un blanc jaunâtre taché de vert, et semble formée de larmes accolées; elle est molle, et se dessèche en vieillissant. Son odeur forte, rappelant celle du fenouil, est due à une huile essentielle, qui lui donne en même temps les propriétés qui la font employer en médecine. Traitée par l'alcool bouillant, elle se dissout; il se dépose, par le refroidissement, une résine aiguillée, opaque, blanche, à laquelle on a donné le nom d'*élémine*, et qui représente environ le quart du poids de l'*élémi* dissous. Le commerce la falsifie parfois avec du galipot ou de la résine de sapin; mais l'odeur suffit pour faire découvrir cette fraude. La résine *élémi* du Mexique nous vient de Mexico par l'intermédiaire de l'Angleterre. Elle arrive souillée de débris de la plante qui la produit, l'*elaphium elemiferum.* Les indigènes l'appellent *copal.* Elle est très-molle, transparente, verdâtre, mais se dessèche bien plus rapidement que les autres espèces; son odeur est plus forte aussi, elle rappelle assez celle des semences de cumin. Elle est d'ailleurs plus rare que les deux autres. L'*élémi* en pains se présente sous la forme de pains triangulaires aplatis, enveloppés de feuilles, pesant entre 500 et 1,000 grammes. Il est plus homogène, plus transparent, et d'une teinte verte plus uniforme que l'*élémi* du Brésil; son odeur est la même. D'après Lémery, il viendrait du Mexique; mais il semble plus probable qu'il vienne de la Colombie; on pense qu'il est produit, comme celui du Brésil, par une variété d'icica.

On trouve parfois dans le commerce des envois de résine *élémi* différente des précédentes : on a signalé, par exemple, une résine *élémi* provenant de Manille, une autre de la Nouvelle-Guinée, une autre, enfin, renfermée dans des tubes de bambou et rapportée du Bengale; mais ces sortes ne sont pas utilisées. La résine *élémi* entre dans la confection d'un certain nombre de médicaments composés, entre autres dans celle de l'onguent styrax, de l'onguent d'Arceus et du baume de Fioravanti; elle est employée à cause des propriétés irritantes de son huile essentielle; aussi doit-on la conserver dans des vases hermétiquement fermés qui l'empêchent de se dessécher.

ÉLÉMIFÈRE adj. (é-lé-mi-fè-re — du fr. *élémi*, et du lat. *fero*, je porte). Bot. Qui produit l'élémi : *Amyride* ÉLÉMIFÈRE. ‖ On écrit aussi ÉLEMIFÈRE.

— s. f. Syn. d'AMYRIDE, genre d'arbrisseaux qui produisent l'élémi.

ÉLÉMINE s. f. (é-lé-mi-ne — rad. *élémi*). Chim. Résine cristallisable trouvée dans l'élémi bâtard ou élémi du Brésil.

ÉLÉMOSINAIRE s. m. (é-lé-mo-zi-nè-re — du lat. *eleemosina*, aumône). Hist. Officier du palais qui était chargé de la distribution des aumônes : *Fra Angelo s'approcha de l'*ÉLÉMOSINAIRE *du palais avec autant de retenue et de discrétion que ses confrères y avaient mis d'ardeur et d'insistance.* (G. Sand.)

ÉLEN s. m. (é-lènn — altér. du mot *élyme*). Bot. Nom vulgaire de l'élyme des sables et du roseau des sables.

ELEN (Jérôme), en latin **Elenus**, jurisconsulte belge, né à Baal, dans la Campine, mort à Anvers en 1576. Il professa le grec et le droit à Louvain, et exerça à Anvers la profession d'avocat. On a de lui : *Lanceloti institutiones juris canonici* (Anvers, 1566, in-8°); *Diatribarum ad Jus civile libri tres* (Anvers, 1576, in-8°).

ELENA (SANTA-), ville de l'Amérique du Sud, dans la république de l'Equateur, prov. et à 85 kilom. O. de Guayaquil, sur le grand Océan, près du cap de son nom. Bon port assez fréquenté. Le cap Santa-Elena, situé par 2°9′ de latitude S. et 83°6′ de longitude O., forme l'extrémité d'une langue de terre qui s'avance considérablement dans le grand Océan, et qui est renommée par la douceur de son climat, sa salubrité et la fécondité de son sol.

ÉLENCHE s. m. (é-lain-che — du gr. *elegchos*, argument). Abrégé. ‖ Vieux mot employé autrefois comme titre d'ouvrage.

ÉLENCHIE s. f. (é-lain-chî — lat. *elenchus*, même sens). Antiq. Perle de forme oblongue; pierre fine taillée en forme de poire. ‖ On dit mieux ELENCHUS.

ÉLENCHOS s. m. (é-lain-koss — mot gr.). Philos. scolast. Argument, principe fondamental de la question. ‖ *Ignorance de l'elenchos,* Sophisme par lequel on prouve toute autre chose que ce qui est en question.

ÉLENCHUS s. m. (é-lain-kuss — du gr. *elegchos*, opprobre). Entom. Genre d'insectes rhipiptères, comprenant trois espèces : *Les* ÉLENCHUS *ont les antennes grêles, pubescentes et rugueuses.* (Duponchel.)

— Moll. Genre non adopté de mollusques gastéropodes, à coquille univalve, formé aux dépens des troques.

ÉLENCTIQUE adj. (é-lain-kti-ke — du gr. *elegchos*, argument, vérité à démontrer). Théol. Qui concerne la controverse : *Théologie* ÉLENCTIQUE *ou scolastique.*

ÉLEND s. m. (é-lan). Mamm. Syn. d'ÉLAN.

ELEND, village de Prusse, prov. de Hanovre, sur la Bode, au pied du Bœrenberg; 573 hab. Importantes usines de fer.

ÉLÉNOPHORE s. m. (é-lé-no-fo-re — du gr. *elenê*, flambeau; *phoros*, porteur). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des mélasomes, comprenant une seule espèce, qui habite le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique.

ÉLÉNOPHORIES s. f. pl. (é-lé-no-fo-rî — du gr. *elenê*, corbeille; *pherô*, je porte). Antiq. gr. Fêtes de Diane, qui se célébraient à Athènes, et dans lesquelles on portait de petites corbeilles d'osier.

ÉLÉO. V. ÉLÆO.

ÉLÉOCARPE s. m. (é-lé-o-kar-pe — du gr. *elaion*, huile; *karpos*, fruit). Bot. Genre d'arbres, de la famille des tiliacées et type de la tribu des éléocarpées, comprenant une douzaine d'espèces de l'Asie tropicale : *On cultive dans nos serres tempérées plusieurs espèces d'*ÉLÉOCARPES. (C. d'Orbigny.)

ÉLÉOCARPÉ ou **ÉLÆOCARPÉ, ÉE** adj. (é-lé-o-kar-pé). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre éléocarpe.

— s. f. pl. Tribu de la famille des tiliacées ayant pour type le genre éléocarpe, et considérée par plusieurs auteurs comme une famille distincte.

ÉLÉOCÉRATÉ s. m. (é-lé-o-sé-ra-té — du gr. *elaion*, huile, et de *cérat*). Pharm. Syn. de CÉRAT.

ÉLÉOCÉRÉOLÉ s. m. (é-lé-o-sé-ré-o-lé — du gr. *elaion*, huile, et du lat. *cereus*, de cire). Pharm. Cérat, médicament composé d'huile et de cire.

ÉLÉOCHARIS s. m. (é-lé-o-ka-riss — du gr. *elos*, *eleos*, marais; *charis*, grâce). Bot. Genre de plantes aquatiques.

ÉLÉOCOQUE ou **ÉLÆOCOQUE** s. f. (é-lé-o-ko-ke — du gr. *elaion*, huile; *kokkos*, graine). Bot. Genre d'arbres, de la famille des euphorbiacées, comprenant deux espèces qui croissent dans l'Asie orientale.

— **Encycl.** Les *éléocoques* sont des arbres à feuilles alternes, longuement pétiolées, munies de deux glandes à la base. Les fleurs, jaunâtres, monoïques ou dioïques, groupées en panicules terminales, ont un calice à deux ou trois pétales, et une corolle à cinq pétales dépassant de beaucoup le calice. Les fleurs mâles renferment de dix à douze étamines, soudées en colonne; les femelles, un ovaire de trois à cinq loges uniovulées, surmonté d'autant de stigmates sessiles, simples ou bifides. Le fruit est une capsule, à enveloppe épaisse, fibreuse, se séparant à la maturité en autant de coques, dont chacune renferme une grosse graine à tégument épais et quelquefois verruqueux, portant à son sommet une caroncule.

Ce genre comprend deux espèces, qui habitent l'Asie orientale. La première, connue sous le nom vulgaire d'*arbre d'huile*, croît au Japon. Ses graines donnent une huile abondante, mais très-âcre, propriété qui se retrouve du reste dans toute la famille des euphorbiacées; aussi ce produit, impropre à l'alimentation, n'est-il utilisé que dans l'industrie. La seconde espèce croît en Chine et en Cochinchine, où on l'appelle d'un terme qui signifie *arbre du vernis*, à cause de la substance qu'on en retire.

ÉLÉODE s. m. (é-lé-o-de — du gr. *elaion*, huile). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des mélasomes et de la tribu des blaps, comprenant une trentaine d'espèces de l'Amérique centrale.

ÉLÉODÉ, ÉE adj. (é-lé-o-dé — du gr. *elaion*, huile). Onctueux.

— s. f. pl. Bot. Groupe de plantes, qui fournissent de l'huile.

ÉLÉODENDRÉ ou **ÉLÆODENDRÉ, ÉE** adj. (é-lé-o-dain-dré). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à l'éléodendron.

— s. f. pl. Tribu de la famille des célastrinées, ayant pour type le genre éléodendron.

ÉLÉODENDRON ou **ÉLÆODENDRON** s. m. (é-lé-o-dain-dron — du gr. *elaia*, olivier; *dendron*, arbre). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des célastrinées et type de la tribu des éléodendrées, comprenant un petit nombre d'espèces, qui habitent le Cap de Bonne-Espérance, l'île Maurice, l'Asie tropicale et l'Australie. ‖ On dit aussi ÉLÉODENDRE ou ÉLÆODENDRE.

— **Encycl.** Ce genre de célastrinées renferme des arbres et des arbrisseaux à feuilles alternes ou opposées, coriaces, crénelées ou dentées; les fleurs, disposées en cymes ou en fascicules axillaires ou terminaux, ont un calice à cinq divisions très-petites, une corolle à cinq pétales étalés, à onglet large, cinq étamines à filets courts, un ovaire à deux loges uniovulées, surmonté d'un style très-court, terminé par un stigmate bilobé. Le fruit est un drupe en forme d'olive, renfermant un noyau à deux loges monospermes. Les espèces nombreuses que comprend ce genre habitent le Cap de Bonne-Espérance, l'île Maurice, l'Asie tropicale et l'Australie. Les graines de plusieurs d'entre elles renferment une certaine quantité d'huile grasse. La plus remarquable est l'*éléodendron* oriental.

ÉLÉODON s. m. (é-lé-o-don). Moll. Syn. d'ÉLÉDONE.

ÉLÉOGRAPHIE s. f. (é-lé-o-gra-fî — du gr. *elaia*, olivier; *graphô*, j'écris). Bot. Monographie de l'olivier.

ÉLÉOLÉ ou **ÉLÆOLÉ** s. m. (é-lé-o-lé — du gr. *elaion*, huile). Pharm. Médicament qui a une huile pour excipient.

ÉLÉOLIQUE ou **ÉLÆOLIQUE** adj. (é-lé-o-li-que — rad. *éléolé*). Pharm. Qui a une huile pour excipient : *Médicament* ÉLÉOLIQUE.

ÉLÉOLITHE ou **ÉLÆOLITHE** s. m. (é-lé-o-li-te — du gr. *elaion*, huile; *lithos*, pierre). Minér. Minéral vitreux, d'un éclat gras, de couleur rougeâtre ou verdâtre. ‖ On l'appelle aussi PIERRE GRASSE.

ÉLÉOME s. m. (é-lé-o-me). Entom. Syn. de LITHOPHILE.

ÉLÉOMÉLI ou **ÉLÆOMÉLIE** s. m. (é-lé-o-mé-li — du gr. *elaion*, huile; *meli*, miel). Bot. Baume huileux et doux produit par un arbre de Syrie. ‖ On dit aussi ÉLÉOMÈLE ou ÉLÆOMÈLE.

— **Encycl.** On ignore l'origine de cette substance, dont le nom fait allusion à sa double analogie avec l'huile et avec le miel; on sait seulement qu'elle découle du tronc, et qu'on la retire aussi des bourgeons d'un arbre qui croît en Syrie, aux environs de Tadmor (l'ancienne Palmyre). L'*éléoméli* est un baume de nature huileuse, d'une saveur douce, d'une consistance plus épaisse que celle du miel; il était déjà connu du temps de Dioscoride. « Cette drogue, prise dans l'eau, dit un auteur ancien, évacue par les selles les humeurs crues et bilieuses. » On a remarqué, chez les malades qui en prennent, un engourdissement et une perte de forces, symptômes qui d'ailleurs n'ont pas de suites fâcheuses.

ÉLÉOMÈTRE s. m. (é-lé-o-mè-tre — du gr. *elaion*, huile; *metron*, mesure). V. OLÉOMÈTRE.

ÉLÉONÈME s. f. (é-lé-o-nè-me — du gr. *elaia*, olivier; *nêma*, filament). Bot. Genre d'algues marines, qui paraît devoir être réuni aux arthrocladies.

ÉLÉONORE s. f. (é-lé-o-no-re — nom propre de femme). Entom. Nom vulgaire de la libellule déprimée.

ÉLÉONORE, nom d'une sainte qui fut martyrisée en Irlande et que l'Eglise honore le 29 novembre. Un grand nombre de princesses ont porté ce nom. Nous allons consacrer aux plus connues des notices biographiques en suivant l'ordre alphabétique.

ÉLÉONORE ou **ALIÉNOR DE GUYENNE**, reine de France, puis d'Angleterre, née en 1122, morte en 1204 au monastère de Fontevrault. Quelques jours avant qu'Eléonore vînt au monde, un homme, un saint, se présenta, dit-on, devant le père et la mère de l'enfant qui allait naître et leur dit : « De vous il ne sortira rien de bon. » La prophétie ne devait que trop se réaliser. Eléonore est célèbre dans l'histoire, tristement célèbre par sa scandaleuse galanterie, ses adultères, ses incestes et son caractère aussi vindicatif que jaloux et passionné; en dépit des éloges outrés, absurdement mensongers, que décernèrent à sa vertu quelques moines, ceux de Fontevrault, par exemple, pour la payer de ses largesses envers leur monastère; malgré les couronnes de roses que jetèrent sur sa tête et à ses pieds les galants troubadours enthousiastes de son esprit, amoureux de sa beauté, touchés de la captivité que lui fit endurer son second mari; malgré l'historien Larrey (Rotterdam, 1791, in-12), malgré Mme de Villedieu, Eléonore n'en est pas moins une des figures les plus antipathiques, les plus étranges, les plus criminelles du moyen âge, qui compte un si grand nombre de ces figures-là. Comme la légendaire comtesse d'Anjou, aïeule des Plantagenets, à la maison desquels elle devait s'allier, elle était moitié femme et moitié serpent. « La véritable Mélusine, dit l'historien Michelet, mêlée de natures contradictoires, mère et fille d'une génération diabolique, c'est Eléonore de Guyenne. »

Son père, le troubadour Guillaume IX,